

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	6 (1877)
Heft:	(6)
Rubrik:	Rapports lus à l'assemblée de Sierre, le 26 avril 1877

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au *Bulletin pédagogique* de Juin 1877.

RAPPORTS
LUS A L'ASSEMBLÉE DE SIERRE,
LE 26 AVRIL 1877.

Les rapports lus et discutés à la réunion de Sierre nous ont paru si instructifs que nous avons pensé que nos sociétaires, qui n'ont pu assister à cette charmante fête, seraient contents d'en prendre connaissance; et nous ne doutons pas que ceux qui ont pu y assister les reliront avec plaisir. C'est pourquoi nous les publions en supplément. Mais nous devons faire observer que, vu l'état de nos finances, nous avons dû nous contenter d'en publier les parties principales. Messieurs les rapporteurs voudront bien nous pardonner ces coupures.

B. D.

PREMIÈRE QUESTION. *Qu'est-ce que l'enseignement intuitif ou enseignement de choses, et comment s'applique-t-il aux diverses branches?*

L'enseignement intuitif consiste à placer sous les yeux de l'enfant les objets même dont on l'entretient, ou des figures représentant ces objets. C'est un appel aux sens pour arriver au développement des facultés intellectuelles de l'enfant. Ou encore, c'est la voie naturelle dans le développement de jeunes intelligences.

Ce mode d'enseignement n'est pas à proprement parler une nouvelle méthode; car, à le bien prendre, il n'y a que deux méthodes générales: la méthode expositive et la méthode socratique; c'est plutôt un moyen d'enseigner, une nouvelle façon d'employer la méthode socratique.

Ce procédé, employé plus ou moins de tout temps, doit son organisation régulière et scientifique au professeur Pestalozzi, à ce pionnier de l'éducation primaire, en Suisse, qui a consacré sa vie à l'idée de la culture élémentaire. Cette idée, qui a transformé l'école allemande, doit régénérer l'école française, et il est temps qu'elle soit mise en pratique dans notre chère vallée.

L'enseignement intuitif a pour but: 1^o Au point de vue des connaissances, d'introduire l'enfant dans le monde physique par les leçons de choses, et dans le monde moral par l'histoire, enseignée conformément à ce mode. 2^o Au point de vue de la culture des facultés, le mode intuitif développe l'esprit d'observation, la réflexion et le jugement si nécessaires dans toutes les études et dans l'exercice de toutes les vocations. 3^o Au point de vue de la langue, les leçons de choses sont un puissant moyen, si elles sont bien dirigées, pour préparer l'enfant insensiblement et naturellement à la composition. Celui qui réfléchira à ce triple but de l'enseignement intuitif, comprendra que sans cela l'instruction primaire

manque de fondement. Si nous voulons que l'école prospère, il nous faut un enseignement qui ouvre l'esprit de l'enfant et le prépare convenablement à la vraie manière d'étudier chaque chose.

De nos jours, où l'instruction tend à prendre une extention toute particulière, où, tout autour de nous, on fait des efforts surprenants pour éléver le niveau de l'instruction populaire, l'enseignement intuitif devient de plus en plus en faveur. Les instituteurs valaisans, de leur côté, doivent faire tous leurs efforts pour étudier ce procédé, afin de pouvoir l'appliquer avec fruit.

Envisagé sous d'autres points de vue, cet enseignement se recommande à juste titre par un triple avantage.

1^o Par là on descend au niveau de l'enfant, on se met à sa portée. Qu'on se le rappelle bien, le meilleur instituteur n'est pas celui qui parle aux enfants une langue savante, mais incomprise ; le meilleur est en général, celui qui sait se mettre à la portée de tous ses élèves, s'abaisser au niveau de chacun et s'élever au fur et à mesure que leurs facultés se développent et s'étendent. En un mot, tout ce qui peut être enseigné par les effets de la nature, ne l'enseignons pas par des définitions.

Pour développer les facultés de l'enfant il faut les employer, et pour les mettre en œuvre il faut leur fournir un exercice à leur portée ; or, on doit considérer comme mauvais de causer avec les enfants sur des sujets qui les obligent à parler sans savoir bien ce qu'ils disent. Par un retour sincère, demandons-nous si nous ne nous sommes pas trop souvent écartés de ce principe.

Trop souvent, dit Pestalozzi, la marche artificielle de l'école met partout à la hâte l'ordre des mots avant l'ordre naturel. Les connaissances de l'homme doivent être fondées sur l'intuition, sans cette base, elles ne sont qu'un verbiage vide, plus dangereux encore que l'ignorance, pour l'avenir et le bonheur des hommes.

Si le régent veut réussir dans sa pénible carrière, il doit connaître le secret de se faire comprendre. Or l'enfant ne conçoit pas l'abstrait, il ne saisit bien que les choses que lui montrent ses organes. Si nous voulons suivre dans quelques détails l'épanouissement progressif de son entendement, voyons-le dans sa première enfance. Que fait la mère en apprenant à parler à son enfant ? Elle se sert en tout de la méthode intuitive. A son début, l'enfant est complètement ignorant. Son premier langage est celui de l'action. Il commence à balbutier quelques sons inarticulés ; après avoir longtemps entendus certains mots, il finit par en prononcer des plus faciles. Enfin, avec le progrès de l'intelligence et le développement des organes, il arrive à savoir parler. Sa mère l'a toujours accompagné dans ses efforts. Elle a tâché de se mettre à sa portée ; elle déguise en quelque sorte son langage naturel, pour rendre l'imitation plus facile. Elle fait voir à l'enfant, lui fait toucher, examiner les objets dont elle veut lui donner l'idée ou lui faire retenir les noms. Si ces objets lui font défaut, elle a recours à la comparaison, à la ressemblance qu'ils ont avec d'autres placés sous ses yeux ou déjà connus de lui. Elle sait, sans s'en apercevoir, qu'il n'y a point de définitions plus justes, plus complètes et plus scientifiques que celles de la perception.

2^o L'enseignement intuitif éveille le goût de l'instruction, et ce n'est pas peu de chose. D'où vient que l'enfant, si curieux de sa nature, si désireux de savoir, trouve les leçons longues et préfère l'école buissonnière ? La cause ne provient-elle pas de ce qu'il ne peut pas digérer les leçons qu'on lui donne ? Les définitions sèches et arides qu'on lui présente, et dont il n'aperçoit qu'une faible lueur qui s'éteint aussitôt qu'elle apparaît, sont peu propres à captiver son attention, et de là ce dégoût,

cette antipathie pour l'école. S'il arrivait qu'on nous forçât, nous instituteurs, à passer des journées entières en présence d'indéchiffrables hiéroglyphes pour les examiner à côté d'un maître au regard sévère, éprouverions-nous une bien douce satisfaction ? Et pourtant l'inconnu ne manque pas d'attraits pour nous. Ce que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes ne l'exigeons pas d'un enfant.

De quels moyens, nous servirons-nous donc pour captiver l'attention des élèves, pour faire naître en eux le goût de l'étude ? Rien n'est plus propre à cet effet que l'enseignement des choses. L'enfant ayant sous les yeux l'objet ou le dessein de l'objet dont on lui parle est irrésistiblement forcé de porter son attention aux explications du maître. Soyons persuadés que dans une école où cet enseignement est pratiqué, les élèves seront chaque fois surpris de voir arriver l'heure de sortie.

3^e L'enseignement intuitif apprend à l'enfant à réfléchir, à penser, à parler, à se rendre compte de ce qu'il voit, de ce qu'il touche, de ce qu'il entend. Les objets ne sont plus pour lui des objets muets et morts ; ces objets lui tiennent en quelque sorte un langage qu'il saisit avec bonheur.

Le point de départ de la pensée est l'intuition. Ainsi le pouvoir de penser se forme et se développe tout d'abord par les impressions. Ces impressions perçues par l'enfant, lui donnent ses premières idées et en même temps le désir de les exprimer, d'abord par la parole, puis par l'écriture. On ne peut parler clairement et exactement que de ce qu'on a éprouvé, senti, vu, goûté, touché d'une manière claire et exacte. Pour apprendre à parler à l'enfant, il faut donc, d'abord, lui faire voir, éprouver, sentir beaucoup de choses, les lui faire observer avec ordre, et chacune d'elles jusqu'à ce qu'il les connaisse bien. L'enfant n'apprend bien que par ses propres impressions et non point par les mots. Ceux-ci doivent accompagner les idées pour les fixer, mais ils ne les donnent point ; les mots sans les idées qu'ils représentent n'ont aucune valeur et sont même dangereux en ce sens que les enfants peuvent les joindre à des idées auxquelles ils n'appartiennent pas.

Enfin, avant de citer quelques exemples pour chaque principale branche d'enseignement, résunons-nous et disons que :

L'enseignement intuitif est le plus sûr moyen d'apprendre aux enfants non-seulement à parler, mais à leur faire acquérir des idées, développer leur intelligence, les rendre pensants. Cette méthode donne de la vie, de l'entrain à leur travail, les met sur la voie de la découverte en les faisant penser analyser, juger, comparer avec justesse et clarté.

Chaque branche d'enseignement doit être ramenée à un point de départ à la portée des forces naissantes de l'enfant. Aucun procédé ne peut réellement remplir cette condition essentielle comme l'enseignement intuitif.

L'éducation *mora*le, comme l'éducation intellectuelle, doit trouver dans les leçons d'intuition un appui, une force, qu'elle ne saurait acquérir que difficilement sans leur secours. Toujours il faut prendre, pour point de départ, l'état des pensées, des sentiments des enfants, selon cet axiome que : Pour conduire quelqu'un n'importe où, il faut d'abord le prendre où il est. Toujours il faut développer leur pouvoir par l'exercice et leur faire appliquer leurs forces à s'élever graduellement à la connaissance de la vérité et de la pratique du devoir. Ce n'est point par contrainte, par des règlements, par des exhortations ennuyeuses, par un enseignement dogmatique que l'on gagne le cœur de l'enfant.

Efforçons-nous d'obtenir volontairement son attention, son activité et son obéissance par les choses extérieures ; profitons de ces dispositions, de ces moyens pour éveiller en lui les sentiments purs et moraux. A

chaque sentiment éveillé en lui, joignons des exercices propres à l'accoutumer à se vaincre lui-même, afin d'appliquer toute bonne disposition à la vie pratique de chaque jour.

Appliquons aussi l'enseignement des choses à l'éducation intellectuelle; rendons-le nécessaire partout, ou plutôt soyons constamment persuadés qu'il est indispensable chaque jour et à chaque leçon. Qu'il soit dans nos écoles ce qu'est le sel dans nos aliments.

Pour la composition, par exemple: ne rebutons pas l'enfant, ne l'effrayons pas en lui laissant croire que cette branche n'est accessible qu'aux intelligences privilégiées. Gardons-nous surtout de lui donner des devoirs abstraits, mais prenons plutôt pour sujet de composition quelque chose que nous ayons sous les yeux, un objet que chaque élève connaît, voit et peut examiner. Ne croyons pas non plus que l'enfant soit incapable de s'exercer à la composition avant sa 14^e ou 15^e année. Qu'est-ce que la composition? C'est le langage écrit. Or, l'élève sait parler avant sa 14^e année, et dès qu'il sait écrire passablement à la dictée, il doit savoir composer. Par exemple: je demande à un enfant ce qu'il doit faire pour bien se conduire à l'école. Je dois être attentif, dira-t-il, je ne dois pas causer avec mes camarades, etc. J'ordonne ensuite d'écrire ce qu'il vient de dire. Il faut que l'enfant soit bien maladroite pour ne pas réussir. Ces sortes d'exercices souvent répétés et gradués, selon la force des élèves, sont le vrai chemin pour les habituer à rendre leurs pensées par écrit. Il n'y a que dans les écoles nombreuses et dans celles composées de plusieurs divisions que l'exécution de ces exercices puisse être difficile.

Dans l'enseignement de l'orthographe, l'intuition doit aussi avoir une large place. Pour l'orthographe usuelle, un moyen facile et fécond en bons résultats est celui de faire épeler les mots de la dictée ou d'une lecture quelconque. En épelant, l'enfant est obligé de porter l'attention sur les diverses lettres qui composent les mots, et ceux-ci se gravent ainsi insensiblement dans sa mémoire.

Pour l'orthographe de règles, ne surchargeons pas trop la mémoire des élèves de définitions, de règles incomprises. Point d'études théoriques sans être précédées ou accompagnées d'exemples; mais des explications claires et précises à la portée des enfants et ayant pour point de départ la nature même des objets. D'où vient que souvent l'on voit des élèves qui, sachant bien définir, par exemple, l'adjectif, le verbe, etc., répondant bien à certaines questions grammaticales, ne savent faire aucune application des règles qu'ils ont apprises par cœur? C'est que l'enseignement intuitif leur a manqué. Le maître a réussi à meubler leur mémoire de quelques définitions, ou si l'on veut, il a tout simplement su mettre la charrue avant l'attelage.

L'enseignement de l'arithmétique si abstrait par lui-même peut être rendu attrayant dès les commencements, si le maître est bien pénétré de la nécessité de la méthode intuitive.

Lorsque nous apprenons à compter à l'enfant, montrons-lui en même temps les chiffres. Lorsque nous faisons des exercices mentals, servons-nous de nombres concrets. De petits problèmes dans lesquels figurent des noms de fruits ou d'objets que les enfants aiment, attirent leur attention, et leur font aimer ces sortes d'exercices. L'usage des bouliers qui est un des moyens efficaces pour cet enseignement élémentaire, devrait être introduit dans nos écoles. Lorsque l'enfant est capable d'écrire des problèmes à la dictée, ne lui en donnons que de pratiques, de ceux qui peuvent rencontrer une fréquente application, ou bien procurons-nous, à cet effet, quelques recueils basés sur ce mode.

Si nous enseignons le système métrique, n'oublions pas que nous ne pouvons le faire fructueusement sans mettre sous les yeux de l'enfant toutes les diverses mesures ou le dessin des mesures en usage dans ce système, même cas pour la géométrie.

L'histoire et la géographie, ces deux sœurs inséparables, doivent aussi être enseignées au moyen de l'intuition. On peut dire avec raison qu'on pourrait apprendre ou enseigner ces deux branches seulement avec la carte; mais on ne saurait les connaître avec les manuels seuls. En fait de géographie et d'histoire, ne laissons jamais avancer l'élève sans lui faire montrer sur la carte les noms qu'il récite. Ce qu'il aura ainsi appris, il ne l'oubliera jamais.

Je termine en faisant des vœux pour que l'enseignement intuitif soit compris de tous les régents et mis en pratique sur la plus vaste échelle.

Oui, mettons-nous courageusement à l'œuvre, servons-nous des grands avantages qu'il nous procure, et rappelons-nous qu'élever, instruire un enfant, ce n'est pas bourrer sa mémoire de vains mots, mais c'est en faire un homme, c'est-à-dire c'est développer en lui les facultés qu'il ne possède qu'en germes; c'est planter dans sa jeune âme des principes profondément religieux; c'est ouvrir son intelligence à des idées justes, claires, généreuses et nobles; c'est lui faire aimer Dieu, l'Eglise, la patrie.

Que le désir d'être utile à la société soit notre mobile, et que le zèle et le courage ne nous abandonnent jamais. Apportons aussi sur l'autel de la patrie une part, une large part de cet esprit puissant d'une sainte émulation et d'une rigoureuse solidarité.

PIERRE-JOSEPH ROUILLER, de Martigny-Combe.

2^e QUESTION: *Quelle doit être la part de l'orthographe dans l'enseignement primaire, et quels sont les meilleurs moyens à prendre pour l'étude de cette branche?*

Un bon maître fait marcher de front le style avec l'orthographe, en se souvenant toutefois que celle-ci n'est que la forme du langage, tandis que celui-là en est le fond. Ici, M. Mermet peut voir que si je l'arrête court dans sa charge à fond de train sur l'orthographe, je ne suis pas moins de son avis quand il insiste sur la nécessité des exercices de style ou de langage. J'approuve entièrement ce qu'il dit à ce sujet, sauf la singulière idée qu'il a de croire qu'on ne peut donner simultanément l'enseignement de l'orthographe et celui du style. S'il voulait réfléchir un instant, il verrait facilement que ces deux enseignements, loin de se nuire, se prêtent un mutuel appui (1). Parce qu'il y a bon nombre d'instituteurs qui, méconnaissant le double but de l'étude de notre belle langue, ne s'occupent que de définitions métaphysiques, de règles abstraites, de subtilités syntaxiques, de récitations ennuyeuses, de conjugaisons fastidieuses, de dictées interminables, d'analyses prétendues grammaticales ou logiques, qui sont pour leurs élèves des hiéroglyphes indéchiffrables ou de rebutants exercices; parce qu'il y a, dis-je, beaucoup de maîtres qui perdent un temps précieux à expliquer de vaines

(1) Mais ce n'est pas là le seul avantage que l'on retire de la connaissance de l'orthographe. Cette connaissance n'est-elle pas considérée, à tort ou à raison, par presque tout le monde, comme le thermomètre de l'instruction que l'on possède? Ecrivez-vous une lettre, un billet, un acte quelconque sans faire de fautes? Vous êtes un homme instruit... Vous trouvez-t-on des fautes, ne serait-ce que les moindres peccadilles orthographiques? Vous êtes un homme sans lettres, un ignorant.

théories orthographiques, et par le fait même, voient leurs efforts et leur dévouement frappés de stérilité; il ne suit pas de là qu'on doive abandonner ou même négliger l'enseignement de l'orthographe. Ces régents ne savent pas s'y prendre, voilà tout. Pour le prouver, il est temps d'aborder la seconde partie du sujet qui nous occupe. Nous allons donc indiquer la méthode et les procédés à suivre dans l'étude de la grammaire.

Disons, d'abord, un mot des méthodes.

On entend par méthode, en enseignement, l'ordre qu'on suit et les moyens qu'on emploie pour faire passer dans l'esprit d'un élève, soit une vérité, soit une suite de vérités, une science. Ainsi, deux éléments essentiels constituent une méthode: l'ordre à suivre, les moyens à employer; de telle sorte qu'une méthode n'est complète, qu'il n'y a réellement méthode, malgré l'abus que l'on entend faire tous les jours de ce mot, que lorsque ces deux éléments se trouvent réunis.

On ne peut suivre dans l'enseignement que deux routes: la voie de l'*investigation* ou *déduction* et la voie de l'*explication* ou *exposition*.

Par la première, on met les élèves en face de l'objet de la leçon pour leur en faire considérer la forme, la couleur, les proportions, pour leur en demander le nom, les propriétés, les usages. On appelle leur attention sur les faits qui frappent leurs regards; on provoque leurs réflexions sur les jugements qui sont en germe dans leur esprit; en un mot, on part de vérités de détail, saisies par leurs sens ou par leur intelligence, et on remonte ainsi de faits particuliers à une loi générale, du simple au composé, du connu à l'inconnu, des exemples à la règle, des effets aux causes, d'un sujet concret à un sujet abstrait. J'explique mon idée: Piété, par exemple, est un mot vide de sens pour les jeunes élèves. Rendez cette vertu sensible en la personnifiant dans un enfant pieux, et aussitôt une idée juste se formera dans leur esprit de la piété elle-même. En cela, vous ne ferez que suivre la nature qui communique les premières connaissances à l'âme de l'enfant par le moyen des sens. De là, l'importance de l'enseignement intuitif préconisé par le rapport précédent.

Par la seconde voie, celle de l'explication, on présente l'objet de la leçon aux yeux de l'esprit des élèves, en se servant de mots qui en rappellent l'idée; on décompose les choses en leurs parties; on descend du général au particulier, du composé au simple; on va des règles aux applications, des principes aux conséquences, des causes aux effets, des vérités abstraites aux vérités concrètes. C'est bien le chemin le plus direct et le plus court au moins en apparence, mais le premier est le plus naturel et de beaucoup le plus fécond en instruction primaire; aussi est-ce celui qu'ont suivi dans leur enseignement, et recommandé dans leurs ouvrages, les deux plus illustres pédagogues de notre époque, le célèbre Pestalozzi et le fameux Père Girard, vos savants compatriotes; malheureusement, au lieu de marcher sur les pas de guides si éclairés et si sûrs, beaucoup de maîtres encore, dans l'enseignement de la langue, débutent par la règle, au lieu de commencer par l'exemple. C'est ce que constate avec peine le rapport de M. Rey-Mermet.

Nous ne sommes pas seulement chargés de donner l'instruction aux enfants, nous leur devons aussi l'éducation. Eh bien, aucune branche de l'enseignement ne peut, au même degré qu'un cours de langue, être mise au service de l'éducation entière. Toutes les fois qu'un exemple est donné à un élève ou même fourni par lui, il faut s'assurer d'abord qu'il en voit bien la construction grammaticale et le sens littéral, ou le lui faire trouver au besoin par des questions convenables. À l'aide du même moyen, on le rendra ensuite attentif à l'idée qui fait le fond

même de l'exemple. Ainsi, outre que l'enfant trouvera ici presque toujours l'occasion d'acquérir accessoirement une connaissance positive et souvent utile, on voit qu'on aura exercé et développé les diverses facultés de son intelligence, notamment l'attention, la réflexion, le jugement et même le raisonnement. Ce n'est pas tout; ce ne serait même rien, si tout cela ne devait tendre au but définitif, à la véritable éducation; c'est-à-dire au progrès moral et à l'amélioration du cœur: on ne s'arrêtera donc pas aux facultés intellectuelles, on appellera encore l'attention de l'enfant sur la portée morale et religieuse d'un exemple, toutes les fois que l'occasion s'y prêtera, et on lui fera formuler un jugement motivé sur le bien ou le mal qui s'y trouve exprimé. Les développements grammaticaux sur les exemples donnés, objet spécial de la leçon, auront enfin leur tour; on n'oubliera pas l'épellation des mots difficiles, ni les corrections orthographiques.

Il est fort important de faire remarquer que dans cette suite d'intéressants exercices auxquels les exemples donnent lieu, la part la plus grande doit être faite aux explications grammaticales, et qu'il faut prendre garde de ne pas trop s'éloigner de l'objet spécial de la leçon, et éviter soigneusement de trop longues et trop nombreuses digressions. Je ne prétends pas non plus qu'on doive s'appesantir indistinctement sur tous les exemples, ni épouser la série des exercices indiqués; tous, d'ailleurs, ne sont pas susceptibles de ces développements; mais je viens de donner l'idée générale; ce sera au maître à s'en rapprocher le plus qu'il pourra, et, en tenant compte de ces diverses circonstances, à donner ici une preuve de tact et de discernement. Par là, il tirera tout le parti possible d'un cours de langue, c'est-à-dire que, indépendamment de l'instruction grammaticale et de la connaissance pratique du langage, il y trouvera l'occasion de donner à ses élèves des connaissances accessoires, variées et utiles et de développer leurs facultés intellectuelles et leurs facultés morales. Mais pour cela, il ne suffirait pas de prendre les premiers exemples venus. Il faut les choisir, c'est-à-dire y penser à l'avance, et les préparer dans les conditions voulues. Loin de nous ces phrases bancales, dépourvues d'intérêt, vide de sens ou d'une construction entortillée et obscure. Nos exemples seront toujours des modèles de langage simple, clair et correct, élégant même quand il sera possible. Tantôt, ils offriront une vérité intéressante, une connaissance utile et usuelle, un conseil d'hygiène; ou bien ce sera une date mémorable, un trait saisissant, une grande découverte, etc. Tantôt, ils élèveront le cœur vers Dieu, révéleront sa bonté et sa puissance, parleront des vérités religieuses, de nos devoirs et des règles de conduite, inspireront l'amour d'une vie vertueuse et modeste, et le goût du séjour des champs. Le plus souvent possible, ils réuniront ces diverses conditions et fourniront ainsi les meilleurs matériaux d'une bonne éducation.

J'avoue que de tels exemples sont parfois difficiles à composer, mais vous savez que des hommes dévoués à l'enfance et à ses maîtres ont déjà fait une bonne partie de notre tâche; nous prendrons leurs livres et nous y choisirons les exemples qui pourront utilement servir à notre leçon; d'ailleurs, nous n'avons pas besoin de chercher bien loin pour en trouver: la grammaire française du Valais en contient un nombre considérable.

Enfin, pour clore notre leçon, assignons-leur le travail par écrit qu'ils auront à faire pour le lendemain ou pour une prochaine réunion. Ce devoir se trouve tout préparé dans la grammaire en question. Si nous voulons en donner un autre, choisissons-le avec discernement, ou composons-le avec grand soin. « Point de préparation des leçons et des de-

voirs, dit M. Rey-Mermet, appuyant M. Prémend, point de méthode ; point de méthode, point de gradations : point de gradations, point de progrès ; point de progrès, instituteur nul. » Ces Messieurs, qui m'appuient si fortement sur ce point, me combattent sur celui qui précède immédiatement. Ils conseillent, d'après certains auteurs, de ne pas faire apprendre la grammaire par cœur, sous prétexte que, dans cette étude, les enfants ne font que s'attacher aux mots sans chercher à en pénétrer le sens. Je serais entièrement de leur avis, si l'exercice de mémoire dont nous parlons devait se faire d'après l'ancienne méthode, c'est-à-dire sans explication préalable du texte de la leçon, ou mieux encore sans que les élèves eussent été amenés, par des exemples choisis et des questions d'intelligence bien préparées, à trouver eux-mêmes le texte en question ; mais on comprend, d'après ce qui précède, que si l'on suit la méthode socratique, la leçon de mémoire étant d'avance parfaitement intelligible, elle n'a plus l'inconvénient grave cité plus haut ; au contraire, elle a l'inappréciable avantage de graver pour toujours dans l'esprit des enfants les vérités qu'on les a aidés à découvrir. On fait ainsi de la mémoire la gardienne des trésors de l'intelligence. Ces deux puissantes facultés, alliées de la sorte, ne tardent pas à produire leurs fruits dans l'école ; les progrès des élèves sont rapides, réels et permanents.

Je pourrais terminer ici cette conférence déjà trop longue ; mais je m'aperçois que je n'ai encore rien dit des exercices particuliers en usage dans les classes pour apprendre l'orthographe aux enfants ; d'ailleurs votre attention soutenue m'encourage à vous faire connaître toute ma pensée sur la question si importante qui nous occupe. Passons donc en revue les différends moyens par lesquels s'enseigne l'orthographe française. Ces moyens sont : 1^o la lecture, 2^o les entretiens, 3^o les copies, 4^o les conjugaisons, 5^o les dictées, 6^o les analyses, 7^o le dictionnaire.

Un mot sur chacun.

De la lecture. MM. Prémend, Fracheboud et Richard, cités par M. Mermet, dans son rapport, indiquent comme premier moyen pour apprendre l'orthographe une bonne épallation des mots qui présensent quelque difficulté. Je suis entièrement de leur avis. On attire l'attention des initiaires sur les lettres qui entrent dans la composition de certains mots de leurs tableaux ou de leur syllabaire. Après la lecture de ces mots, on les leur cache, soit en retournant le tableau, soit en plaçant la main dessus, puis on les leur fait épeler. Avec les élèves des divisions intermédiaire et supérieure, on les oblige à fermer le livre de lecture avant l'épellation. On choisit de préférence pour cet exercice les mots dont l'orthographe ne peut s'apprendre que par l'usage. Quant à la lecture elle-même, ajoutent ces Messieurs, il faut veiller à la bonne prononciation des mots et à la correction de l'accent du pays. A cette occasion, M. Prémend fait une vigoureuse sortie contre l'usage du patois. Il voudrait que chaque instituteur obligeât ses élèves à parler français. Je trouve qu'il a parfaitement raison ; car l'ahbitude que les enfants ont de parler patois est certainement pour eux un des plus grands obstacles à l'étude de la langue soit parlée soit écrite. Mais revenons à la lecture. Faite dans les conditions que je viens d'énumérer, elle exerce à la fois l'œil et l'oreille des élèves, et c'est un grand point pour la question qui nous occupe. A propos du syllabaire, M. Monnet émet l'idée de l'introduction sur les tableaux de lecture de l'écriture cursive. Elle correspondrait, lettre pour lettre aux caractères imprimés. Je ne puis qu'approuver cette excellente innovation qui, du reste, est déjà admise dans quelques méthodes de lecture. Les enfants se familiariseraient de la sorte avec les lettres de l'alphabet manuscrit et se trouveraient à même de

lire immédiatement leur écriture, dès qu'on leur ferait commencer cet important exercice.

Des entretiens. — L'enfant qui vient s'asseoir sur les bancs de l'école, apporte avec lui, sans en avoir conscience, l'usage des genres, des nombres et des conjugaisons ; il ne lui reste donc qu'à se rendre un compte rationnel de ce qu'il sait en quelque sorte, par routine, ou plutôt naturellement. Or, la voie la plus simple pour le rendre observateur et réfléchi, ce sont les entretiens. Lui parler et le faire parler, l'interroger beaucoup, l'obliger à des réponses qui deviendront, par l'habitude, promptes et claires, n'est-ce pas un bon moyen de lui apprendre la langue ? N'est-ce pas même le moyen unique et nécessaire pour lui donner la connaissance d'une foule de choses, qu'il est honteux et parfois préjudiciable d'ignorer ? On peut donc, par ces petits entretiens, lui apprendre les premières notions de grammaire, comme la distinction des noms, des adjectifs et des verbes, celle des genres et des nombres et la conjugaison des verbes modèles. On continue des exercices intellectuels dans les divisions intermédiaire et supérieure pour donner aux enfants l'intelligence des leçons de mémoire, surtout des leçons grammaticales. Comme vous le voyez, ce n'est autre chose que la méthode socratique.

Des copies. — Les copies sont un excellent moyen de former les enfants à l'orthographe d'usage ; aussi doit-on attacher à cet exercice une grande importance dans la division des initiaires et dans celle des intermédiaires. MM. Prémend, Richard et Métron sont complètement de cet avis, tandis que M. Rey Mermet émet une opinion toute contraire. J'avoue avec ce dernier que les copies n'exercent pas beaucoup l'intelligence des élèves ; mais elles n'en ont pas moins un avantage réel et précieux, celui de leur donner la mémoire de la manière dont s'écrivent les mots ; pour cela, il faut les exiger propres et sans faute. Elles doivent se faire le plus souvent sur le livre de lecture et le catéchisme ; on choisit de préférence la leçon que les élèves ont à réciter par cœur. On interroge ces derniers sur le sens de tel mot, sur la pensée contenue dans telle phrase, dans tel alinéa. On les fait lire de temps en temps leur petit travail dans la division des initiaires, et tous les jours dans celle des intermédiaires. Comme on le voit, les copies, faites dans ces conditions, peuvent servir aussi de thèmes à des exercices d'intelligence, de lecture manuscrite et d'écriture courantes. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour les recommander à l'attention des maîtres ? (1).

Des conjugaisons. — Aussitôt que les élèves connaissent les modèles de conjugaison, on les fait conjuguer, d'abord, de vive voix, ensuite par écrit, mais toujours par proposition et par phrase, jamais le verbe seul. La conjugaison prépare ainsi les verbes dont la syntaxe aura besoin pour ses constructions graduées ; elle s'empare de ces diverses constructions pour les faire passer par les personnes et les temps, et donner ainsi aux enfants l'habitude de s'exprimer facilement, régulièrement et correctement. De son côté, la syntaxe donne aux différentes formes du verbe un sens qu'elles ne peuvent avoir par elles-mêmes. « Y a-t-il d'ailleurs, dit le Père Girard dans son admirable livre *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, y a-t-il rien d'aussi dégoûtant que

(1) Voici, d'ailleurs, un fait très-probant à l'appui de mon opinion : les élèves de l'Ecole normale les plus faibles en orthographe, comme du reste dans toutes les autres branches, nous ont avoué qu'on ne les avait jamais fait copier. Avis donc à tous les maîtres soucieux des progrès de leurs disciples. Ils ne peuvent commencer trop tôt cet important exercice.

ces arides et interminables paradygmes dont on charge la mémoire des enfants, on dirait presque pour la tourmenter ? Ce sont là, ajoute-t-il, de véritables squelettes qu'il faut enfin mettre à l'écart. » On ne doit pas faire conjuguer un verbe entier en suivant la série ordinaire des temps et des modes, mais seulement à quelques personnes et à quelques temps déterminés. Compris et mis en pratique de la sorte, cet exercice fait plaisir aux élèves, parce qu'ils ont une pensée et une pensée à varier, et qu'ils ont le sentiment de l'utilité de leur travail. On augmente cette jouissance, si, pour être plus pratique encore, on ne donne que le verbe à conjuguer, laissant aux élèves le soin de trouver la pensée qui doit l'accompagner. L'enfant, comme l'homme, aime à produire, et aime aussi à varier son ouvrage. Vu l'importance du verbe dans la phrase, vu les difficultés orthographiques qu'il présente, on comprend combien il importe de commencer de bonne heure l'étude de cette partie du discours ; aussi la conjugaison est-elle un des principaux exercices dans les divisions inférieures, et jusqu'à un certain point dans la division supérieure.

Des dictées. — Tout le monde comprend l'utilité des dictées dans l'enseignement d'une langue. Mais, comment doivent-elles être conçues en général ? Quelques-uns pensent qu'il faut prendre pour régulateur une grammaire particulière, et suivre, autant que cela est possible, le même ordre d'idées et de difficultés qui se trouvent dans le livre dogmatique. C'est là, selon plusieurs grammairiens qui font autorité, confondre deux choses très-distinctes. L'ordre dont il s'agit est suivi exactement dans les exercices adaptés aux diverses grammaires. Là, en effet, à chaque paragraphe du livre dogmatique doivent correspondre des sujets qui se rapportent directement au texte expliqué et étudié. Il n'en est pas de même des dictées : il n'y a pas de raison alors pour que le maître s'astreigne à ramener toujours les mêmes difficultés dans chacune d'elles ; à écrire une page, par exemple, où il ne s'agira que des pluriels, des adjectifs, tandis que la suivante roulera tout entière sur les pronoms, ou sur les temps des verbes, ou sur les participes. Il en serait du maître qui n'aurait que des dictées de ce genre, comme de l'artiste qui ne saurait jouer que des études de violon, et qui n'exécuterait jamais un morceau de musique composé uniquement pour le plaisir de l'oreille. Les difficultés de la grammaire et de la langue française doivent se trouver dans les sujets dictés, comme elles sont dans le langage, c'est-à-dire quand le besoin et l'occasion les amènent, et non parce qu'on les fait naître exprès. Dans ce dernier cas, en effet, on n'obtient presque jamais qu'un style lourd, forcé, peu naturel. Cependant, il ne faut pas écarter absolument les dictées faites en vue d'une ou de plusieurs difficultés particulières. On choisit ces dernières quand on veut éprouver les connaissances grammaticales de ses élèves, et surtout lorsqu'on veut les faire composer pour les places. Mais le principe qui doit le plus constamment guider le maître est la grande variété et l'intérêt des sujets. Nous savons par expérience combien le choix des devoirs influe sur le travail des enfants : les intéresser à ce qu'ils font, à ce qu'ils apprennent, est le premier talent du régent : beaux traits, mots plaisants, notions d'histoire, de géographie, aplogues, inventions utiles, lettres de famille, mémoires, comptes-rendus, dialogues, vers, tels doivent être les sujets ordinaires de nos dictées. Toutefois, il est nécessaire de graduer ces sujets et de les choisir avec discernement. Autant que possible, ils sont l'application des règles déjà apprises. On les explique en les corrigeant, non seulement au point de vue de l'orthographe, mais encore à celui des idées, du sens des mots. Quelquefois aussi on dicte aux élèves une partie de ce qu'ils ont appris

par cœur, ou on les fait lire d'avance, dans le livre de lecture, ce qu'on veut leur dicter. C'est un excellent moyen de leur apprendre l'orthographe d'usage. Un autre moyen non moins efficace pour les familiariser avec cette orthographe, c'est de leur donner à lire plusieurs fois, au tableau noir, un certain nombre de mots; quand on croit qu'ils connaissent les lettres qui les composent, on leur prononce ces mots, et ils doivent les épeler de mémoire. On prend note de ceux qui n'ont pas été épelés correctement, et on les leur fait apprendre de nouveau. Après cela, on leur dicte de petites phrases, dans lesquelles se retrouvent les mots déjà étudiés, en choisissant de préférence ceux qu'ils ont eu le plus de peine à retenir.

Dans la division des intermédiaires, les élèves corrigent eux-mêmes leurs propres cahiers; dans la division supérieure, ils se corrigent, au contraire, réciproquement. Pour cette correction, on les fait épeler, tantôt les uns, tantôt les autres, les différents mots dont se compose chaque phrase de la dictée. Cette épellation est aussi, comme je l'ai déjà dit en parlant de la lecture, un moyen excellent pour leur apprendre l'orthographe usuelle. Quand il se présente des mots qui ont des homonymes, on ne manque pas ordinairement de faire trouver ces derniers et d'en indiquer l'orthographe.

La division inférieure recopie toujours la dictée, lorsqu'elle a été corrigée, et on la corrige encore sur cette nouvelle copie, puis on la fait définitivement relever sur un cahier propre le plus soigneusement possible; après quoi, le maître peut, quand il le juge convenable, la dicter de nouveau. C'est par les répétitions qu'on fait avancer les enfants. Ici, je suis heureux de dire que ma manière de voir est entièrement partagée par plusieurs régents, entre autres, par le R. F., directeur des écoles de Monthevy, par M. Prémend et par M. Mermet lui-même.

Des analyses. — Par les exercices d'analyse grammaticale, les élèves se mettent à même de faire l'application des règles de l'orthographe grammaticale, et par ceux d'analyse logique, outre qu'on leur donne l'intelligence du langage et qu'on les familiarise avec les diverses constructions de la phrase, on leur apprend encore à bien ponctuer; c'est assez dire combien ces exercices sont importants pour hâter les progrès des enfants dans la langue française en général et dans l'orthographe en particulier. Mais, pour en retirer tout le fruit possible, il faut habituer les élèves, dans la mesure de leur capacité, à raisonner l'analyse en rendant compte des diverses parties qui la composent. Ces exercices doivent être fréquents, mais assez rarement écrits et toujours bien gradués. On les fait le plus souvent sur le livre de lecture ou bien sur le texte des dictées ou bien encore sur des phrases écrites au tableau noir. Quand on les donne à écrire, il n'est pas nécessaire d'exiger celle de tous les mots; on peut se contenter le plus souvent de celle des termes qui présentent quelque difficulté, soit pour la distinction de leur nature, soit surtout pour la fonction qu'ils remplissent dans la phrase ou dans la proposition. Dans l'enseignement de l'analyse, comme dans celui de la grammaire elle-même, il faut se garder soigneusement de toute dissertation oiseuse, de toute théorie vague qui n'apprend rien et qui, par son aridité, dégoûterait de l'envie d'apprendre. C'est la pensée qui doit guider le maître dans toutes ses explications grammaticales.

Du dictionnaire. — L'utilité d'un bon vocabulaire est évidente, tant au point de vue du style qu'à celui de l'orthographe, de la prononciation et de l'étymologie des mots. Tous les élèves des divisions intermédiaire et supérieure doivent en avoir un, et nous devons leur apprendre à s'en servir convenablement; d'ailleurs, un maître intelligent peut, à l'aide

d'un dictionnaire, faire faire une foule d'exercices intéressants et instructifs. Il se sert, à cet effet, du tableau noir. Il y porte les mots qu'il a choisis à dessein pour chaque exercice, et ceux que les élèves lui indiquent eux-mêmes à l'occasion. Il s'agit de leur montrer comment ces mots s'écrivent et de leur apprendre ou de leur faire trouver le sens des uns et des autres. Sur chacun, les enfants forment à l'envi des propositions ou des phrases en toute liberté. Dans ces exercices, le régent n'est pas seulement le dictionnaire vivant qui attache aux mots leur signification propre, mais il redresse les pensées qui ne seraient pas exactes, ainsi que les mauvaises expressions. Il a soin d'animer ce travail et d'y intéresser tous les élèves. Lui-même donne toujours le ton, afin qu'il soit suivi, et qu'une de ses pensées en éveille d'analogie dans les jeunes têtes.

C'est la dérivation qui doit former le fond de ces exercices orthographiques. Le régent cherche à conduire ses élèves du connu à l'inconnu en rapprochant les dérivés du radical. Ceci se fait, d'abord, en petit avec les diverses espèces de mots, pour s'étendre dans la suite à des familles entières. Chemin faisant, l'enfant apprend à connaître les initiales et les finales qui servent à la dérivation et qui nuancent la signification du simple. Dans cette longue série, viennent se placer à distance les homographes, les homonymes, les paronymes, les noms composés, les diminutifs, les contraires ou antonymes et enfin les synonymes. C'est ainsi que l'on passe en revue, pour le sens et pour l'orthographe d'usage, une grande partie du matériel de la langue. C'est vous dire combien ces exercices contribuent au succès des études grammaticales.

Conclusion. — Voilà, Messieurs, les points essentiels sur lesquels je désirais appeler votre attention dans cet exposé de l'importance de l'orthographe, de la place qu'elle doit occuper dans l'enseignement, et des moyens en usage pour l'apprendre. Malgré l'étendue que j'ai donnée à l'étude de ce sujet, je n'ai pu que résumer et abréger ce que j'aurais voulu développer ; j'ai fait passer sous vos yeux quelques vérités d'observation et quelques idées générales plutôt que des théories ; mais ce que je ne vous ai pas dit, vous le trouverez dans votre expérience et dans votre cœur surtout ; car c'est du cœur que la lumière monte à l'intelligence, et d'ailleurs, j'ai cherché bien moins à vous donner mes idées qu'à faire naître les vôtres.

Les méthodes rationnelles et fécondes, à l'envers de la routine stérile, exigent beaucoup du maître, et vous avez dû vous en apercevoir. Il lui faut, en effet, de la capacité, une instruction sûre et variée pour répondre à tout ce que demande un tel enseignement. C'est ce qu'a bien compris l'éminent chef du département de l'instruction publique, quand il a décreté la création d'une école normale permanente et régulière, école dont je me fais honneur d'être un des professeurs. A vous, Messieurs, de seconder ses vues libérales en nous préparant des vocations sérieuses, des recrues intelligentes ; à vous aussi de vous rendre de plus en plus dignes de la noble tâche qui vous est confiée, en étendant chaque jour le cercle de vos connaissances par de fortes études personnelles. Toutefois, l'aptitude seule ne suffit pas pour faire un bon maître. Je fais donc encore appel à votre bonne volonté, à votre conscience et à votre bon cœur ; car l'enseignement dont nous parlons exige plus que tout autre des efforts soutenus ; mais je sais qu'on peut les attendre de votre amour du devoir et de votre affection pour les enfants qui vous sont confiés. Vous continuerez donc votre œuvre de dévouement et de progrès. Vous serez de votre pays et de votre temps par votre vie et par vos émotions ; mais vous n'en resterez pas moins fidèles toujours à ces principes reli-

gieux et moraux qui font votre force et votre honneur. Vous vous souviendrez que c'est par l'exemple surtout que vous enseignerez à la jeunesse avec le respect du devoir, de la loi et de l'autorité, l'amour de la famille et de toutes ces belles et nobles traditions de loyauté, de courage et de patriotisme qui sont la gloire de votre noble patrie et du Valais en particulier. En unissant ainsi à la science la piété et le dévouement, votre enseignement sera fécond, et les progrès de vos élèves réels et rapides.

Je termine mon travail en vous remerciant de la bienveillante attention dont vous avez bien voulu m'honorer. J'emporterai de cette réunion le meilleur souvenir, souvenir qui ne s'effacera jamais ni de mon esprit ni de mon cœur.

Vivent les Instituteurs du Valais !

3^e QUESTION. Quelle est l'importance des cours de répétition ou écoles du soir, et quelle est la meilleure manière de les tenir relativement au but proposé ?

Le 23 octobre 1876, le Conseil d'Etat de notre canton, sur la proposition du département de l'Instruction publique, portait un arrêté établissant, à titre obligatoire, des cours de répétition pour les jeunes gens de 15 à 20 ans, émancipés de l'école primaire.

L'opinion publique, par ses divers organes et par la voie de la presse s'est prononcée unanimement en faveur des cours de répétition et a sincèrement félicité notre Conseil d'Etat, et particulièrement le dicastère de l'Instruction publique pour le nouveau pas qu'il vient de faire dans la voie du vrai progrès. Quand à nous instituteurs, tout en nous associant à ces bienveillantes appréciations, notre devoir consiste avant tout de faire de cette récente institution une étude sérieuse et approfondie. C'est une question vitale pour l'avenir de l'instruction dans notre chère patrie, elle mérite donc de notre part une attention toute spéciale.

Les cours de répétition, l'école du soir, c'est l'enseignement primaire continué chez les jeunes gens de 15 à 20 ans, enseignement primaire élémentaire pour ceux qui n'ont jamais rien su, qui ont tout oublié, ou qui veulent conserver le peu qu'ils ont appris; enseignement primaire d'un degré supérieur pour ceux qui, sachant lire, écrire et calculer, ont besoin, pour l'exercice d'un métier, pour les nécessités de la vie pratique, de notions plus approfondies. Examinons donc l'importance de cette institution pour l'individu, sous son triple avantage matériel, intellectuel et moral. — « Si nous considérons les bienfaits de cette école pour l'individu en particulier, dit justement M. Rouiller, instituteur à Martigny, nous devons convenir qu'elle lui est d'une utilité indispensable pour lui assurer le bienfait de l'école primaire, 1^o pour ceux qui n'ont reçu qu'une faible instruction (j'ajouterais et ceux qui n'en ont point reçu); 2^o pour ceux qui auraient régulièrement fréquenté les cours, mais dont l'instruction a besoin d'être continuée et affermie. »

Comme on le voit, il en résultera d'abord deux grands avantages saisissables à tout le monde, le rappel des choses apprises à l'école primaire, et qui seront mieux comprises à l'école de répétition et en 2^e ligne la conservation du goût de l'étude, moyennant une direction convenable. Le goût du travail, le sentiment du beau et du bon prendront peu à peu lieu et place dans nos jeunes intelligences, des goûts frivoles et malsains qui tendent à se généraliser de plus en plus même dans les campagnes. Que font, en effet, ces jeunes gens laissés oisifs

pendant les heures de la soirée ? Ils courrent de lieu en lieu, et contractent la funeste habitude du vagabondage. Ils profitent de l'obscurité pour faire le mal, et font des richesses souvent cruelles, qui nécessitent l'intervention de la police. En faisant la dignité de l'individu, l'instruction le préserve de l'oisiveté qui, les statistiques en font foi, engendre les mauvaises pensées, et multiplie les crimes. Des chiffres malheureusement authentiques établissent l'affinité de l'ignorance et du crime, de la misère intellectuelle avec la misère physique et morale, et la société des batteurs de pavés et des coureurs nocturnes est une excellente pépirière pour les maisons de détention et les hospices. Les héros de nuit sont de tristes compagnons de jour. — Malgré son extrême brièveté, le rapport du district de Conthey fait surtout ressortir l'avantage des écoles de répétition sous le rapport moral. A mes yeux, le côté moralisateur doit, en effet, céder le pas à tout autre, car il est incontestable que l'instruction sans l'éducation produit les résultats les plus fâcheux ; les observations qui ont été faites ont prouvé que, dans les Etats où l'on a poussé l'instruction sans avoir égard à l'éducation, les délits et les crimes ont augmenté en raison directe du nombre des écoles. Nous ne nous attacherons donc pas seulement, Messieurs, à former des citoyens, des ouvriers, des négociants et des laboureurs, nous nous appliquerons avant tout à en faire des hommes en les développant tout entiers dans des sentiments de dignité, des sentiments moraux et religieux ; car le bien de l'individu exige la culture du cœur et de toutes les facultés intellectuelles.

De l'importance des écoles de répétition pour le bien de l'individu découlera naturellement son utilité pour la société et la patrie. C'est avec raison que la jeunesse a été appelée la base, le fondement, je dirai même plus l'aliment de la société, puisqu'elle remplit les vides laissés chaque jour par la mort. Considérée sous ce double point de vue ; la société, on le comprend, n'aura qu'à gagner aux cours de répétition, car abandonner nos jeunes gens au seul labeur des bras, comme on le faisait jusqu'ici, laisser sommeiller l'intelligence que l'on a un instant éveillée en eux à l'école primaire, ce serait condamner un capital immense, une partie de la fortune du pays à demeurer improductive. L'instruction fait aussi la richesse d'un pays, car, répandue dans les campagnes, elle remplace les bras des hommes par les bras de fer des machines ; elle introduit des systèmes de culture mieux raisonnés, et enseigne que la science a tracé des sentiers nouveaux à côté des chemins battus par nos pères. Partout où elle a été généralisée, elle a fait ses preuves et donné des résultats presque palpables, que les populations des villes et des campagnes ont pu apprécier également. L'on se plaint avec raison des vastes proportions qu'atteint l'émigration dans notre pays, mais on aura moins hâte de s'expatrier, lorsque, grâce à l'instruction, notre sol donnera plus de blé et de fruits, au prix de moins de fatigues.

L'avantage des cours de répétition au point de vue religieux, sera également immense. En effet, parmi ces jeunes gens âgés de 15 à 20 ans et sur le point, par conséquent, d'embrasser une carrière, combien n'en est-il pas dont l'instruction tant religieuse que profane a été négligée ? Et cependant, c'est l'adolescence, c'est-à-dire l'âge des passions naissantes, âge qui demande déjà un exercice énergique de la volonté. Privés des secours d'une éducation et d'une instruction vraiment chrétiennes, beaucoup de ces jeunes gens n'éprouvent-ils pas alors une sorte de nécessité de rechercher avidement les frivités du monde et ses plaisirs souvent coupables ? N'appartient-il pas à la religion seule de

mettre des digues au torrent dévastateur des passions ? La nécessité d'un enseignement religieux à l'école du soir est indiscutable, car plus l'homme grandit, plus il doit croire. En effet, dans la société, dans les familles, il faut des chrétiens avant tout, des savants après ; des jeunes gens qui, en travaillant pour l'aliment terrestre et le bien de leurs semblables, travaillent sous le regard de Dieu et pour l'honorer en faisant tourner à sa gloire les dons et les talents qu'ils en ont reçus.

De plus, l'importance des convictions religieuses pour la conduite d'un Etat est si grande qu'en dehors des sentiments qu'elles inspirent, l'éducation n'a pas de base, la morale pas de racine, le droit et le devoir pas de principe. Que la religion soit donc dans notre conduite et dans notre enseignement ce qu'est le soleil dans le système du monde, qu'elle répande sur toutes les branches de l'enseignement sa lumière et sa chaleur. Je ne pense pas, Messieurs, devoir m'arrêter plus longtemps à prouver l'importance des écoles du soir. Ce que j'en ai dit, et mieux encore ce que vous avez fait ressortir dans vos travaux m'est un sûr garant que vous l'avez tous comprise. Mais si nous sommes tous d'accord pour approuver l'idée, il reste la question capitale, celle de sa réalisation pratique, laquelle n'a généralement été qu'effleurée.

Quels sont donc les moyens à prendre pour assurer le succès des écoles du soir ? C'est avant tout une fréquentation régulière, laquelle est une condition *sine qua non* pour atteindre au but. Pour l'assurer, que faut-il faire ? MM. les instituteurs sont tous d'accord pour éléver le chiffre de l'amende de 20 à 50 cent. Je suis d'autant plus favorable à cette proposition que j'ai pu moi-même constater les bons effets qu'elle produit. Ainsi, à Sion, les écoles de répétition ayant été conglobées avec les écoles du soir dites des apprentis-artisans, sont soumises au règlement de la Société industrielle, lequel punit de 50 cent. d'amende toute absence non justifiée. Ces amendes existant de fait et non sur le papier seulement, nous n'avons, sur 96 élèves, que fort peu d'absences non légitimes à déplorer. Quant à ceux qui se prévalent de leur pauvreté pour échapper aux amènades et faire l'école buissonnière, nous substituons alors la prison à la peine pécuniaire. Nous l'avons fait jusqu'ici, et comme nous nous en sommes fort bien trouvés, tant sous le rapport de la fréquentation régulière que sous celui de la discipline, je ne puis que recommander vivement ce mode de faire.

Un autre moyen d'éléver le niveau scolaire des cours de répétition, c'est d'exiger la fréquentation régulière de l'école primaire. Cependant lorsqu'on voit un grand nombre de communes et de commissions scolaires, assez peu soucieuses des obligations et des devoirs que la loi leur confère, ne pas même infliger les amendes de 20 centimes pour absences à l'école primaire, l'on est en droit de se demander ce qu'il en sera si une nouvelle amende de 50 centimes est imposée pour les absences aux cours de répétitions. Aussi, pour assurer le paiement des amendes, tant de l'école primaire que des cours de répétition, il faudrait, dans les communes où les absences ne sont pas punies, que MM. les instituteurs remettent la liste des absences à l'inspecteur scolaire respectif, lequel les transmettrait au Département de l'Instruction qui ferait le nécessaire pour la rentrée de ces amendes. Au lieu de rendre obligatoire la fréquentation des cours de répétitions, certaines personnes disent qu'il serait mieux d'inspirer le goût de l'instruction. Mais, Messieurs, personne de nous n'ignore que le jeune homme, libre de son temps et de sa personne, aime à faire l'école buissonnière ; comme les Romains de la décadence, la plupart des jeunes gens ne demandent que du pain et des jeux. La contrainte est donc nécessaire. Voilà quant à la fréquentation. Mais il

reste la question du maintien de la discipline à l'école. On comprendra facilement que, de ce côté, l'appui des autorités et des commissions scolaires est, non seulement nécessaire, mais indispensable à l'instituteur, pour réprimer les cas d'insubordination grave, qui peuvent se manifester dans l'école. Quelque soit, en effet, sa sévérité, l'instituteur, surtout si son école est nombreuse, n'arrivera pas seul à mettre à l'ordre certains gaillards, qui sont la fine fleur de l'écume de la société et dont, par conséquent, le contact, si leur mauvaise conduite est tolérée, exercera une influence des plus pernicieuses sur toute une classe. Il suffit, on le sait, d'une brebis galeuse pour corrompre tout un troupeau. L'autorité doit donc exercer, dans l'intérêt de l'école et de l'instituteur, une vigilance active sur ces écoles et veiller au maintien de l'ordre et de la discipline.

De son côté, l'instituteur s'efforcera de gagner l'affection de ses élèves, de rendre son enseignement intéressant et agréable, de savoir, selon le précepte d'Horace, mêler l'agréable à l'utile. Ainsi des lectures récréatives, le récit d'une belle action, contribueront dans une large mesure à rendre cet enseignement agréable en même temps qu'utile. Ici surtout, l'instituteur doit se garder de ne pas s'occuper seulement d'un nombre restreint d'élèves, des plus forts et des mieux doués et de laisser les autres cheminer comme ils peuvent parce qu'ils ont moins de facilité et qu'ils feront moins honneur à leur maître, car ce système irait diamétralement à l'encontre du but que l'on se propose d'atteindre, qui est de sauver ce qui est perdu. Sans doute, ces jeunes gens ne possèdent pas une intelligence égale, et au sortir du cours de répétition, qu'ils auront été obligés de fréquenter pendant un temps déterminé, le degré d'instruction ne sera pas le même pour tous, c'est vrai, mais on aura du moins obtenu ce résultat, devenu chaque jour plus indispensable, que tout le monde saura lire, écrire et calculer.

Il importe aussi que l'instituteur se trace un bon programme et qu'il s'y conforme ponctuellement. Mais quel doit être ce programme ? Il serait difficile de répondre catégoriquement à cette question, car ce programme peut être développé ou simplifié en raison de la force des élèves.

Je le soumets à votre appréciation, sous réserve de mes réflexions personnelles (*Ici M. le rapporteur cite un programme très-détaillé de M. Telley ; mais, vue son étendue, nous ne pouvons le reproduire.*)

Le programme de M. Telley embrasse l'étude de la langue, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, c'est-à-dire les branches enseignées à l'école primaire. L'arrêté du conseil d'Etat indique encore les notions d'instruction civique, laquelle est généralement étrangère à nos jeunes gens qui, à leur sortie de l'école primaire, n'ont aucune notion des institutions de leur pays. Quant à l'arithmétique, j'insisterai tout particulièrement pour que les élèves soient exercés au calcul mental. En effet, dans le commerce, l'industrie et la vie pratique, il est indispensable de savoir résoudre sans le secours de la plume les questions arithmétiques que présentent les opérations courantes. M. Rong, rapporteur de la conférence de Sierre, va plus loin. « Bien que le régent, dit-il, ne soit pas à proprement parler un professeur d'agriculture, son enseignement pour les élèves des écoles rurales qui composent la majeure partie de notre population, peut très-bien être revêtu d'une couleur agricole. Ces leçons seront d'autant plus intéressantes qu'elles sont en rapport avec leurs occupations journalières, leur genre de vie et les intérêts de leurs familles. » A mes yeux, ces réflexions sont très-justes, et je m'y range d'autant plus volontiers que je crois qu'il faut enseigner à l'enfant, à l'école primaire, ce qui contribue à son développement général ; puis au jeune homme, à l'école de répétition les applications nouvelles, qui doi-

vent lui servir bientôt, et dont il commence peut-être à sentir le besoin. Ainsi les cours de comptabilité agricole, d'hygiène, d'agriculture me sembleraient très-bien placés dans le programme des écoles du soir. Mais je conviens avec vous que tout cela est très-bien et d'une bonne théorie; que ne peut-on réaliser pour la pratique le singulier problème de simplifier le programme d'une part et de l'étendre de l'autre? Aussi ne faut-il pas songer pour quelques années à étendre le programme susmentionné; on pourra le faire lorsque le niveau de l'instruction des jeunes gens émancipés de l'école primaire sera plus élevé qu'il ne l'est actuellement.

Plusieurs instituteurs ont également exprimé le désir très-légitime de restreindre la durée déterminée pour les écoles de répétition, cela eu égards aux travaux de la campagne dans le mois de mars. Ils proposent, en conséquence, de compenser les leçons qui se donneraient dans ce mois par la multiplication des heures, pendant un temps plus restreint. On pourrait aussi, me semble-t-il, commencer ces cours le 1^{er} novembre, au lieu du 1^{er} décembre. On comprendra facilement que le jeune homme, occupé pendant le mois de mars aux travaux pénibles de la campagne, et rentrant le soir, accablé de lassitude, a besoin de repos. Si ventre affamé n'a pas d'oreilles, corps fatigué n'en a guère davantage, et il serait ridicule de parler d'école du soir au jeune homme éprouvé de fatigue, et qui n'aspire qu'au sommeil. Mais, pendant la saison d'hiver, le travail se ralentit, et la soirée peut se passer aussi bien à l'école qu'au foyer.

En prévision du temps très-limité, dont nous disposerions aujourd'hui, M. le président de notre société m'a prié de me résumer le plus possible, bien que je me fusse proposé, vu l'importance du sujet, de m'étendre encore. Je me bornerai donc à énoncer, sous formes de conclusions, les propositions de MM. les instituteurs, afin de laisser à la discussion le plus de temps possible.

1^o Fixer la durée des écoles de répétition à 4 mois au moins, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars de chaque année.

2^o La fréquentation régulière de ces écoles est pour celles-ci une condition indispensable de succès. A cet effet, toute absence non justifiée sera passible de 50 cent. d'amende au moins.

3^o Le concours et l'appui des autorités communales et des commissions scolaires sont indispensables à l'instituteur pour le maintien de l'ordre et de la discipline.

PAUL PIGNAT.

Ne pouvant publier en entier l'excellent rapport de M. le Rd abbé Chabert, sur la troisième question, nous nous contenterons de reproduire les deux passages suivants :

Afin que ces Cours puissent atteindre le but pour lequel ils ont été établis, que votre soin le plus constant soit de les rendre aussi simples que pratiques. Point de grandes phrases, point de vain étalage de science dans votre enseignement: soyez simples, toujours simples. Et rappelez-vous que si vous tenez à votre réputation de bon instituteur, c'est l'unique moyen de la grandir et aux yeux de vos élèves et aux yeux du public.

Oui, restez fidèlement attachés au programme tracé par le Département de l'Instruction publique, sachez rendre vos leçons aussi intéressantes que variées; ne craignez pas surtout de saisir toutes les occasions qui se présenteront pour glisser dans vos explications quelques paroles

de religion et de foi. Faites ressortir devant cette jeunesse, aux instincts plus nobles et plus généreux qu'on ne le croit généralement, l'étroite liaison qui existe entre le bon chrétien et le bon citoyen. Dites-leur, et ce qui, chaque jour, se passe dans la société prouve la véracité de ce que j'avance, dites-leur que l'on ne peut rester homme d'honneur et, conséquemment jouir de l'estime méritée de ses concitoyens, qu'autant qu'on demeure fidèle à la pratique des devoirs que prescrivent et la religion et la conscience. Oui, l'honnêteté du monde ou sociale, comme vous voudrez l'appeler, n'est qu'une honnêteté apparente et mensongère, si elle ne repose pas sur les fondements inébranlables de la foi. Et tôt ou tard cette honnêteté extérieure fait un triste naufrage. Lisez les journaux et voyez les honteuses spéculations, les imprudents agiotages de ces hommes qui, pourtant, pendant de longues années, ont été entourés de l'estime et de la faveur publique. Ah ! que répondraient-ils, la main sur la conscience, au juge d'instruction qui s'encquerrait d'eux, de la fidélité qu'ils ont appo tée à la religion que leur avait enseignée une mère pieuse et chrétienne !

Aussi, Messieurs, ne craignez point d'élever vers Dieu le cœur des jeunes gens qui vous sont confiés, et, tout en augmentant la somme de leurs connaissances, vous leur préparerez, non seulement des rapports faciles dans la société, mais encore vous les placerez sur la voie qui, seule, conduit à la véritable patrie.

N'oublions jamais, dis-je, que si nous voulons marcher sincèrement dans la voie du progrès, et prouver aux Etats confédérés que le Valais est loin d'être en retard quand il s'agit d'instruction et d'éducation, il faut d'abord nous appliquer à élèver la jeunesse dans la vertu, tout en lui donnant, non une instruction aussi légère que superficielle, mais une instruction aussi solide que profonde ; non une instrucion aussi vaine que futile, mais une instruction aussi judicieuse qu'éclairée. C'est ainsi que, dans cette grande corruption de mœurs où le monde se trouve aujourd'hui, nous aurons trouvé le moyen unique de réformer par la jeunesse les plus grands désordres et de remédier aux plus grands maux. Et alors nous aurons rempli noblement notre tâche, car nous aurons formé des hommes forts dans le bien, courageux dans le danger, persévérandans la vertu et puissants contre les ennemis du mal. Oui, rien ne leur coûtera à ces hommes nouveaux, rien ne les arrêtera : ni les mugissements de la tempête de l'impiété, ni les flots blanchis d'écume du désordre, ni les abîmes entr'ouverts sous les peuples en ruines, ni les sinistres lueurs des éclairs sillonnant les ténèbres de la nuit de l'erreur ; rien ne pourra enchaîner leur dévouement, leur générosité magnanimité pour le bien. Une voix dominera en eux toutes les autres, ce sera celle du devoir, ce sera ce cri qui, dans le péril, s'échappera de leur cœur : Dieu, famille, honneur, patrie et liberté !

L'abbé CHABERT,
directeur des écoles de Martigny-Bourg

